

Lycée de Suitland

Réunion de mise à jour sur le projet | 2 avril 2024

Questions et réponses

Ces diapositives seront-elles fournies après le début de la réunion ?

Oui. Les diapositives seront disponibles sur le site web du projet à bit.ly/DCP-Suitland.

**Pendant la durée des travaux, les élèves perdront-ils l'usage d'un auditorium sur le site ?
Et si oui, où les élèves pourront-ils se produire ?**

Au cours de la phase 2 de la construction, l'auditorium des arts du spectacle existant sera démolé. Pendant cette période, les spectacles seront déplacés dans un bâtiment voisin, dont l'emplacement sera déterminé.

Combien d'étages y aura-t-il dans chaque bâtiment ?

Le nouveau lycée et le nouveau bâtiment du CVPA ont tous deux trois (3) étages avec un seul (1) niveau pour les espaces communs, tels que le gymnase et la cafétéria. Le nouveau bâtiment de l'auditorium aura deux (2) étages et les passerelles.

Existe-t-il des visites virtuelles permettant de voir ou d'observer l'avancement des travaux ?

Il n'y a pas de visites virtuelles. Toutefois, des vidéos en accéléré, une caméra de chantier et des photos de l'avancement des travaux seront disponibles sur la page du projet Suitland.

Quand la couverture vidéo time-lapse sera-t-elle disponible sur le site web ?

Les vidéos en accéléré et la caméra de chantier seront ajoutées à la page du projet Suitland dès que Turner-Corenic les fournira dans les prochaines semaines.

Quelle sera la capacité d'accueil de l'auditorium et du gymnase principal ?

La capacité d'accueil de l'auditorium est de 705 spectateurs (rez-de-chaussée et balcon confondus). Le gymnase de compétition peut accueillir 1.440 spectateurs dans les gradins et 605 spectateurs au sol, soit un total de 2.045 spectateurs.

Comment a-t-il été décidé que seuls 500 places seraient réservés au CVPA, et que se passera-t-il si, après la construction du nouveau bâtiment, l'intérêt pour le programme augmente et dépasse le plafond de 500 élèves ?

Malheureusement, nous ne pouvons pas répondre à cette question pour le moment, car il s'agit d'une discussion plus large qui doit être abordée par les dirigeants de PGCP.

Pouvez-vous nous donner des précisions sur les réunions communautaires organisées au printemps et à l'automne ?

Le Département des programmes d'investissement organise deux fois par an, au printemps et à l'automne, des réunions pour faire le point sur les projets. Ces réunions permettent aux communautés d'être informées de l'avancement des projets au niveau de la planification, de la conception et de la construction, et de répondre à leurs questions.